

Un Plan Local d'Urbanisme infra-communautaire en cours d'élaboration pour la Soule

En février 2020, la communauté d'agglomération Pays Basque, compétente en urbanisme, a opté pour l'élaboration à terme sur son territoire (158 communes) de 5 plans locaux d'urbanisme infracommunautaires (PLUi). Notre commune est concernée par le **futur PLUi Soule-Xiberoa** qui regroupe les 36 communes de Soule dont la prescription a été lancée lors du conseil communautaire du 19 juin 2021.

Un PLUi, c'est quoi ?

C'est un document **stratégique** qui traduira pour notre bassin de vie les grandes orientations d'aménagement pour les 10 prochaines années.

C'est un document **règlementaire** qui dictera le droit des sols de chaque parcelle et remplacera les PLU (plans locaux d'urbanisme communaux) ou cartes communales et pourra donner des règles pour les communes au RNU (règlement national d'urbanisme)

C'est un document **solidaire** qui garantira un développement équilibré sur l'ensemble de notre bassin de vie (entre le développement de logements, d'entreprises, d'équipements et la préservation de notre qualité de vie et de nos paysages).

Son élaboration va durer environ 5 ans et va comprendre plusieurs étapes : celle du diagnostic, de la construction du projet politique et de sa traduction règlementaire. Pour élaborer ce document, les élus du territoire seront mobilisés à travers des ateliers thématiques et des réunions de travail tout comme les partenaires du projet (Services de l'Etat, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, chambres consulaires, Syndicat mixte du SCoT, etc.) ; et vous, les habitants, usagers principaux de notre territoire ! Différents moyens seront mis à votre disposition pour prendre connaissance des documents, participer et donner votre avis : mise à disposition d'une boîte contenant un registre de concertation dans votre commune, site internet de la communauté d'agglomération, réunions publiques...